quelques jours, m'ont intéressés. L'opportunité des circonstances suivantes m'a vivement frappé: savoir que la loi fédérale dans ce domaine peut servir d'exemple, et j'espère que le gouvernement du Manitoba, qui étudie présentement un rapport indépendant sur les indemnités des membres de son Assemblée législative—rapport indépendant qui recommande une majoration de 100 p. 100—considérera cet exemple. Ce gouvernement est dirigé par M. Ed Schreyer, un grand démocrate social.

M. Bell: Expliquez-vous.

M. Mahoney: J'espère que ce gouvernement va suivre la voie modérée que le gouvernement fédéral a prise dans sa façon d'aborder le problème des indemnités des députés. Certes, monsieur l'Orateur, nous allons observer avec un vif intérêt la manière dont le gouvernement du Manitoba va traiter le rapport qu'il a entre les mains.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Bravo!

- M. Mahoney: Le rapport recommande qu'on porte à \$14,400 par année les indemnités de gens qui, généralement parlant, ne travaillent qu'environ dix semaines, même si l'an dernier, il faut le reconnaître, la session a duré cinq mois.
- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ce n'est qu'un rapport.

- M. Mahoney: En effet, et, naturellement, le rapport de la Commission Beaupré n'était aussi qu'un rapport.
- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ce rapport a été rejeté.
- M. Mahoney: Je le répète, lorsqu'il traitera de ce rapport, j'espère que le gouvernement du Manitoba exercera la discrétion et la modération que le gouvernement fédéral a manifestées à l'égard du rapport qu'il a examiné.
- M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre. Puisque nous arrivons à la fin de la semaine, j'aimerais faire quelques remarques si les députés ont la patience de m'écouter. D'abord, puis-je rappeler aux députés la dure réalité que le mois d'avril tire à sa fin et que le délai prévu pour présenter sa déclaration d'impôt approche. En vue des événements qui vont se dérouler demain, j'exhorte les députés à passer une soirée reposante, à se coucher de bonne heure et à dormir longtemps, ensuite de se joindre aux milliers de citoyens d'Ottawa et de la région qui participeront à la Marche des millions. Le départ de la colline du Parlement est fixé à 9 heures demain matin. Enfin, j'exprime le vœu que les premiers jours de mai nous prouveront que le printemps n'est pas très loin.
- (A 5 heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)